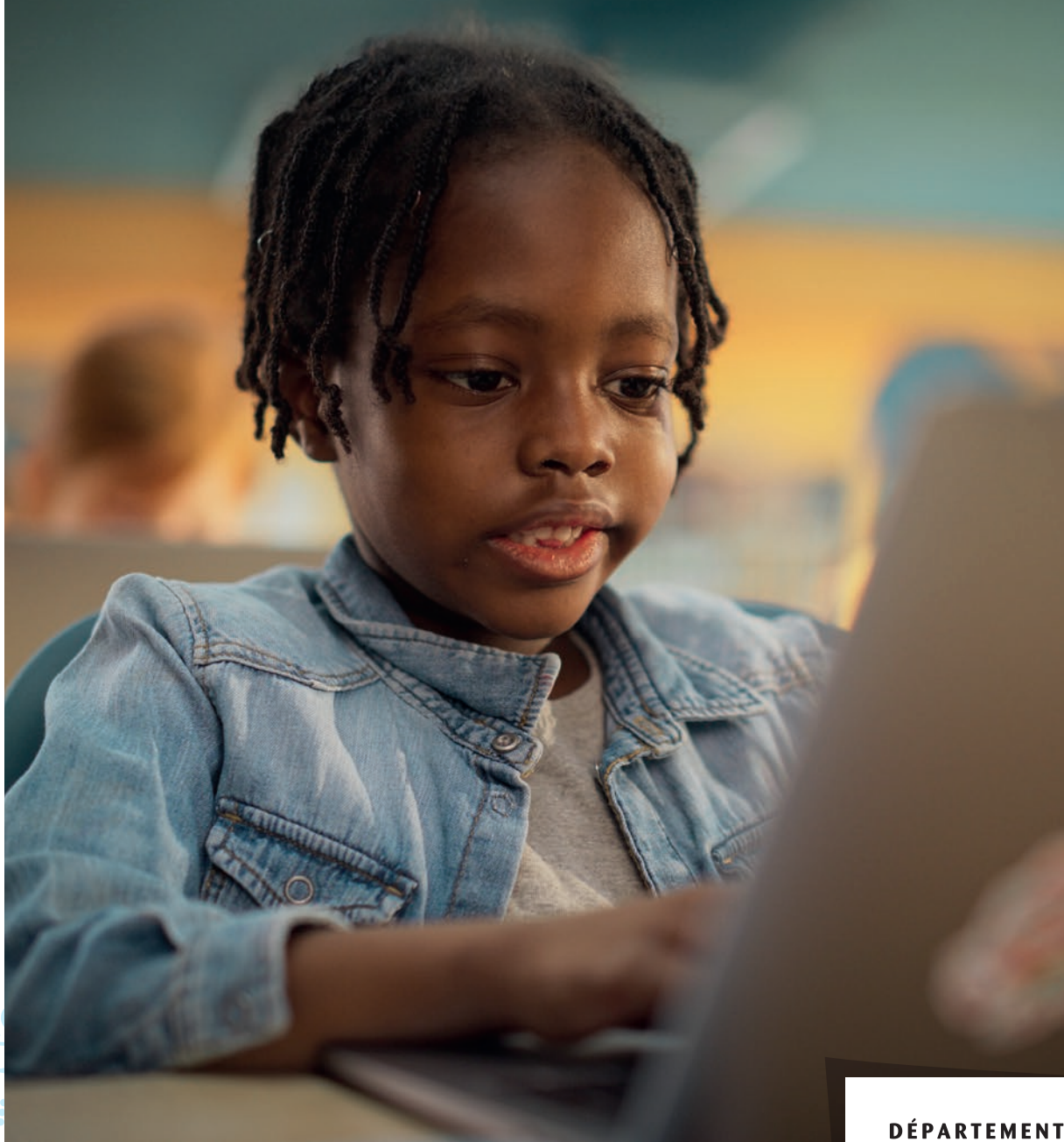




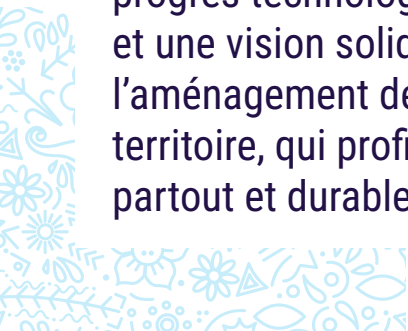
La fibre partout, la fibre pour tous



CONNECTONS MAYOTTE AU FUTUR



Mayotte Fibre : un grand progrès technologique et une vision solidaire de l'aménagement de notre territoire, qui profite à tous, partout et durablement.



Aujourd'hui, nous faisons un pas décisif pour notre territoire et nos concitoyens : dès 2026, les premiers utilisateurs seront raccordés à la fibre optique et en 2030, l'ensemble du réseau sera déployé dans nos communes, notre objectif étant de faire de la fibre un accélérateur de la transformation de Mayotte.

Ce projet structurant, que nous avons voulu ambitieux et volontariste, mettra fin à l'enclavement numérique de notre île.

Il réunit, sous la marque Mayotte Fibre, l'ensemble des financeurs et le délégataire Mayotte THD.

Mayotte Fibre n'est pas seulement un grand progrès technologique : c'est avant tout notre vision de l'aménagement solidaire et décentralisé de notre territoire, qui profite à tous, partout et durablement.

Mayotte Fibre, c'est une avancée majeure pour chaque Mahorais et chaque entreprise en facilitant l'accès au savoir, à la santé en ligne, à l'économie numérique, aux téléservices publics et à l'essor du tourisme.

Mayotte Fibre, c'est faire de l'égalité des chances le moteur de notre développement en connectant solidement l'ensemble de notre territoire au reste du monde.

Grâce à un engagement fort du Département, de l'État, de l'Union Européenne et de Mayotte THD, nous investissons ensemble 183 millions d'euros pour garantir un accès à la fibre à tous. Nous avons conscience des défis à relever qui appellent à une coopération renforcée des élus et de tous les acteurs du territoire.

C'est un engagement pour Mayotte et une promesse pour l'avenir que nous sommes déterminés à accomplir.

BEN ISSA OUSSANI

Président du Conseil départemental de Mayotte

LA FIBRE, UN ATOUT ESSENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA TRANSFORMATION DE MAYOTTE

Avec le plan Mayotte Fibre, le Département fait un choix stratégique : celui de la technologie la plus performante et la plus pérenne pour assurer une connexion fiable et rapide à toutes les Mahoraises et à tous les Mahorais.

QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

La fibre optique est un fil, composé de verre ou de plastique, de l'épaisseur d'un cheveu. Elle permet la circulation des données numériques à la vitesse de la lumière, sur de très grandes distances, à très haut débit et sans perte de qualité.



Un débit stable,
même sur des
milliers de kilomètres



Un débit montant
jusqu'à **800 Mb/s**



Des téléchargements
100 fois plus rapides

Le Département a fait le choix d'un déploiement généralisé de la fibre optique, la solution la plus performante pour connecter l'ensemble des Mahorais grâce à des technologies innovantes et durables. Une technologie indispensable pour les habitants, les entreprises, les commerces, les services publics, la santé, l'éducation... et pour tous ceux qui veulent investir dans le futur de Mayotte.

UN FORMIDABLE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR MAYOTTE



La fibre optique connecte Mayotte au Monde : elle renforce les usages du quotidien qui deviennent fluides, rapides et fiables.

Pour les acteurs économiques, elle facilite la promotion des activités, rapproche l'offre de la demande et dématérialise les processus de vente par le e-commerce.

Pour les acteurs publics, elle favorise le passage à une administration 3.0 en offrant un champ infini de possibilités comme les téléservices, la santé en ligne, le travail collaboratif, l'accès aux technologies de pointe (Intelligence Artificielle, Cloud, vidéo surveillance, visioconférence...).

Pour les habitants, dans toutes leurs diversités, elle favorise l'accès à l'information, à la connaissance, aux loisirs, à l'administration en ligne, au télépaiement et au télétravail.

Mayotte Fibre est bien plus qu'une simple innovation technologique : c'est la clé de voute de la transformation de notre île, résiliente, ambitieuse et ouverte au progrès.

**MAYOTTE THD,
UN PARTENAIRE DE CONFIANCE**

Après un appel d'offres ouvert et transparent lancé en 2022, le Département a confié la Délégation de Service Public (DSP) pour le déploiement de la fibre à Mayotte THD, filiale du groupe Océinde, acteur clé des télécoms dans l'océan Indien. Mayotte THD s'inscrit dans une démarche engagée en faveur du développement du territoire, à travers la création de nombreux emplois et le recours à des entreprises locales pour la sous-traitance.

LA FIBRE EN 4 ÉTAPES

Avant de pouvoir souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur de télécommunication, plusieurs étapes seront nécessaires. Objectif : mobiliser toutes les parties prenantes, notamment pour les autorisations de travaux, pour une coordination optimale et un calendrier respecté.

Études préparatoires : les équipes repèrent les logements, analysent les infrastructures et planifient le tracé de la fibre.

1

Installation des opérateurs : les opérateurs de télécommunication contractualisent avec Mayotte THD et installent leurs équipements dans le réseau.

2

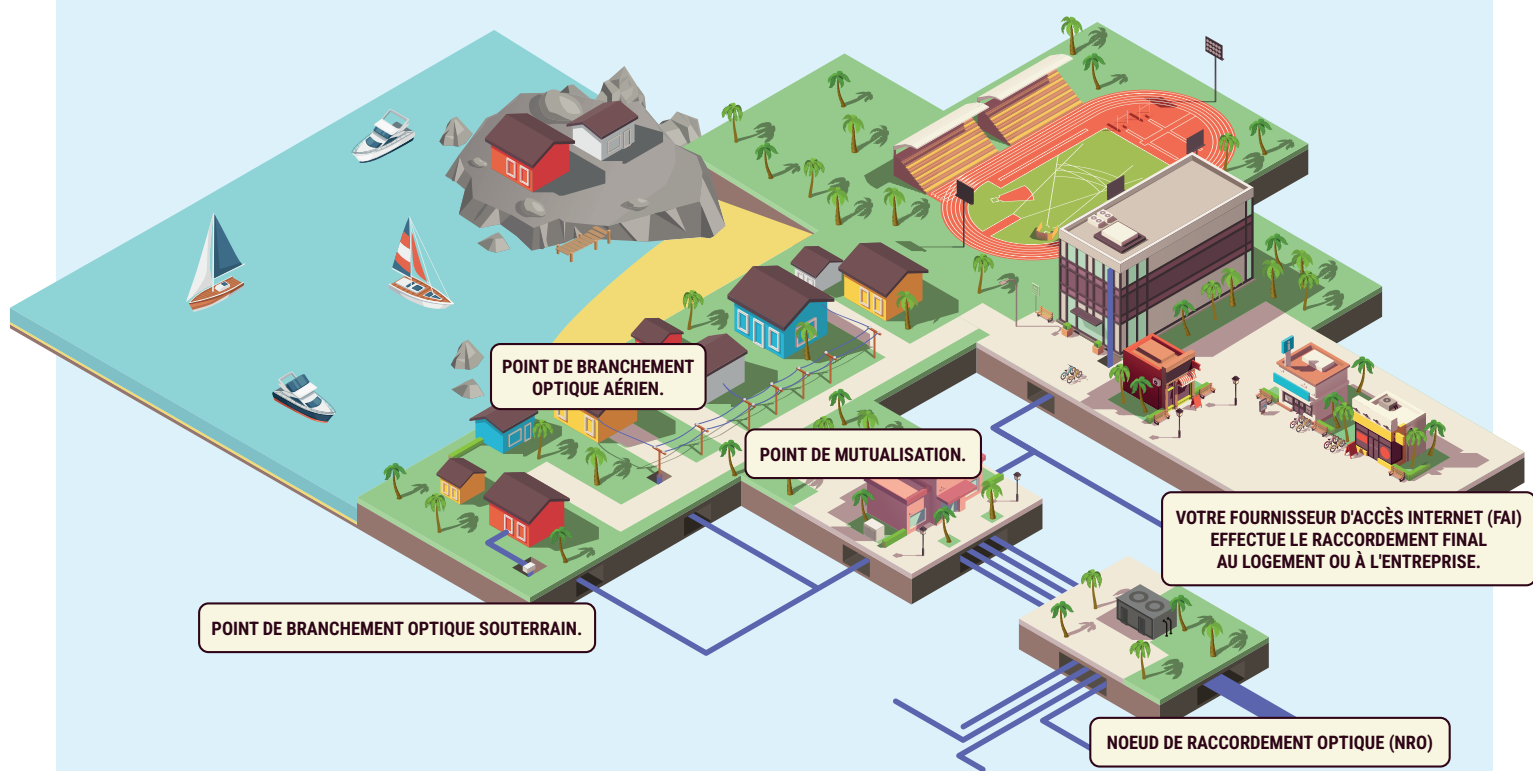
Travaux de génie civil : la fibre est installée, en souterrain ou sur les poteaux existants.

3

4

Raccordement de l'utilisateur final : vous souscrivez un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix qui vous connecte depuis le point de branchement le plus proche.

LE PARCOURS DE LA FIBRE JUSQU'À CHEZ VOUS



LE CHANTIER POUR DÉPLOYER LA FIBRE

Les travaux pilotés par Mayotte THD et lancés en mai 2025 permettent le déploiement du réseau de fibre optique sur Mayotte dès la fin 2025. Ils seront ensuite conduits par phases et par grands secteurs jusqu'en 2030 pour couvrir les 17 communes de l'île.



3 000

km de câbles à installer



60 000

foyers à raccorder



300

emplois directs pour le chantier



1 500

emplois indirects générés

Le déploiement progressif permettra une couverture des zones les plus peuplées tout en garantissant un accès au très haut débit dans les secteurs les plus isolés.



Mai 2025

Début des travaux

Fin 2025

Premiers raccordements

2026

Poursuite des travaux par secteurs

2030

100% du territoire couvert

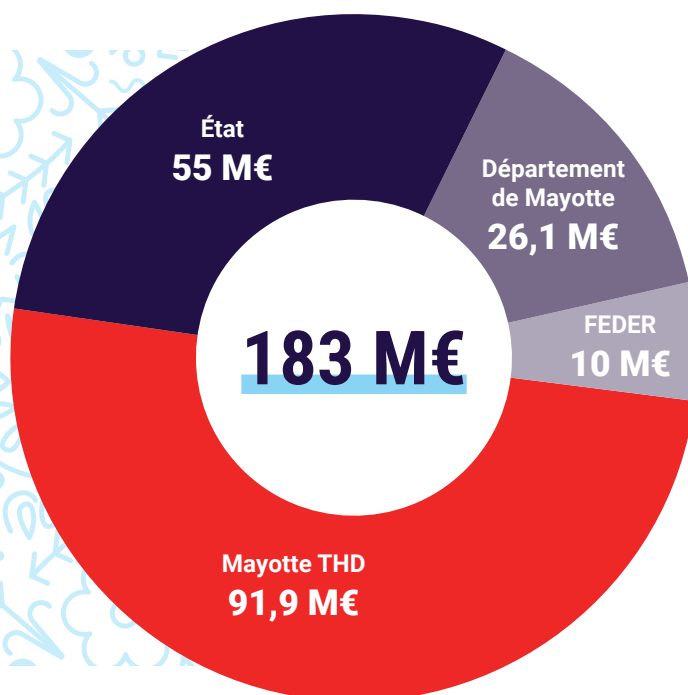
Tout au long de la phase de travaux, le Département et son Délégué assurent une information régulière sur l'avancée du plan Mayotte Fibre et l'ouverture des raccordements.

+ d'infos sur les travaux, les zones raccordées et abonnement à la newsletter sur mayottefibre.fr

DES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS ENGAGÉS AUX CÔTÉS DU DÉPARTEMENT

Le Département a accordé une délégation de Service Public (DSP) à la société Mayotte THD pour réaliser les travaux de déploiement de la fibre. Le projet Mayotte Fibre repose sur un plan de financement associant le Département, l'État, l'Union Européenne et Mayotte THD. Le projet repose sur la coopération d'acteurs publics et du délégataire, avec un budget global de 183 M€.

LE FINANCEMENT DE MAYOTTE FIBRE



Département de Mayotte, Hôtel du Département
112, Boulevard Halidi Sélémani, BP 101
97645 MAMOUDZOU Cedex
Téléphone : + 262 269 66 10 00



Pour en savoir plus
sur le projet et poser
vos questions :
www.mayottefibre.fr